



VEFA - Surface garage réduite suite erreur géomètre

Par **seb1670**, le **07/12/2019** à **08:32**

Bonjour,

Suite à un achat en VEFA et alors que la maison est toujours en cours de construction (hors d'eau + hors d'air) la construction du garage est arrêtée.

Le garage est construit en limite de terrain à l'aplomb d'un mur (appartenant à mon voisin). Probleme; le géomètre n'a pas pris en compte que ce vieux mur en pierre n'était pas rectiligne. Résultat : impossible de construire le garage à la taille prévue, la distance entre la limite de mur en pierre du voisin et le mur de la maison étant réduite d'environ 20 centimètres. Soit à l'arrivée un manque d'un peu plus d'un mètre carré pour le garage s'il venait à être construit.

La surface de la maison étant déjà limitée (84 mètres carrés) je suis ennuyé par cette réduction envisagée. De quels recours puis je disposer?

Le responsable du chantier m'a informé au cours d'une discussion que le constructeur serait sûrement disposé à faire un geste commercial à hauteur de 200 euros.... La bonne blague.

Merci pour vos réponses